

SÉANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lieu : L'Annexe – Paudex

Date et heure de la séance : 18.05.2026 – 18h00

*Date et heure de la prochaine séance :
A définir*

PARTICIPANTS [Prénom Nom]	FONCTION	PRESENT-E	EXCUSE-E	ABSENT-E
Jean-Marc Chevallaz (JMC)	Président du Conseil d'établissement, représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Pully, membre du Bureau de l'Entente	X		
Damien Cuche (DC)	Représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Belmont-sur-Lausanne, membre du Bureau de l'Entente	X		
Arielle Martin (AM)	Représentante du quart-politiques, conseillère Municipale à Paudex, présidente du Bureau de l'Entente	X		
Julien Bocherens (JB)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Etablissement scolaire primaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne	X		
Sébastien Fague (SF)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Etablissement scolaire secondaire de Pully	X		
Evelyne Abbet (EA)	Représentante du quart-école, Déléguée PSPS à l'Etablissement scolaire primaire PPB	X		
Tânia Gazzola (TG)	Représentante du quart-parents	X		
Benoît Grossenbacher (BG)	Représentant du quart-parents	X		
Sonia Simos (SS)	Représentante du quart-parents	X		
Sandra Gillard (SG)	Représentante du quart-civils	X		
Nathalie Mayr (NM)	Représentante du quart-civils, Directrice de structure au sein de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse	X		
Stéphanie Progin (SP)	Représentante du quart-civils, pédiatre à Pully	X		
Sabrina De Grandis (SDG)	Secrétaire du Conseil d'Etablissement, cheffe d'équipe à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	X		
Invité : Alain Delaloye (AD)	Chef de service à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	X		

RESP.	DOMAINE	SUJET	TYPE	PERSONNE EN CHARGE
JMC	Ouverture de séance	Il s'agit de la dernière séance de la législature. Le président adresse ses félicitations aux personnes qui ont participé aux élections et ont été élu-e-s Il se réjouit de connaître la répartition des dicastères au sein des Municipalité.	Info	-
Tous	Approbation du PV de la séance du 23.02.2026	Plusieurs modifications ont été transmises par mail à l'avance et relevées durant la séance. Une nouvelle version sera transmise aux membres.	Info	SDG
Tous	Législature 2026-2031 : état des membres, assemblée des parents (Partie 1/2)	Le renouvellement des autorités est synonyme du renouvellement des membres. Les Municipaux élus en charge du dicastère responsable de la jeunesse sont Messieurs Cuhe à Belmont, Lemmel à Paudex et Chevallaz à Pully. A la rentrée scolaire, les représentants de chaque quart pourront être nommés. Plusieurs changements sont annoncés : Quart-parents - Le quart-parents doit être élu lors d'une assemblée fixée le 3 novembre 2026 à 20h00 à la salle de projection de l'Arnold-Reymond ; - Au moins un membre du quart-parents actuel doit être présent lors de cette assemblée pour présenter la fonction et faire un bilan de la législature achevée ; - Lors de la dernière assemblée, l'élection prochaine avait déjà été annoncée. - Un courrier doit être envoyé dans l'agenda scolaire avec demande de réponse pour le contrôle des présences. Quart-civil - Départ de NM, propose que Mme Magali Pasche lui succède. Cette dernière travaille à la Fondation de l'enfance et de la jeunesse depuis 15 ans et est Directrice de l'APEMS le Cube ; - Départ de SG, propose que Mme Caroline Hildebrand lui succède. Cette dernière est psychologue pour enfants à Lausanne, habitante de Belmont-sur-Lausanne et mère de famille ; - Départ de SP, propose que Mme Carole Jeangros lui succède. Cette dernière est pédiatre et travaille dans le même cabinet qu'elle à Pully.	Info	SF : réservation de la salle de projection

RESP.	DOMAINE	SUJET	TYPE	PERSONNE EN CHARGE
Tous	Législature 2026-2031 : état des membres, assemblée des parents (Partie 2/2)	Quart-professionnel - Doit être défini à la rentrée scolaire. Le quart sera composé des deux directeurs des établissements scolaires et idéalement d'une personne qui travaille dans les deux établissements pour le dernier poste. Informations générales - La présidence du CET est assurée par un membre du Bureau de l'Entente ; - La ou le secrétaire peut être choisi à l'interne ou à l'externe du CET ; - Les statuts doivent être ajoutés au site internet.	Info	SDG : statuts sur internet
JB, TG, AD, DC	Tour de table – quart-parents (Partie 1/2)	Un parent membre de la société de développement de Belmont a demandé quelles sont les règles appliquées pour mettre des informations dans l'agenda. JB : ce sujet revient souvent au CET et du secrétariat car énormément d'informations (canton, communes, manifestations, écoles). Il n'est pas possible de tout permettre ou tout interdire mais il faut trouver une solution car la situation n'est pas satisfaisante. Actuellement, seules les circulaires avec le logo de la commune ou du canton sont distribués. JB trouve que ce n'est pas le rôle de l'école de décider ce qui est distribué ou non. Il relève cependant le fonctionnement de Paudex qui crée un papillon qui regroupe les activités une fois par année. AD : confirme que certaines associations directement en lien avec les élèves ou ciblé par quartiers sont distribués. IL serait intéressant que toutes les communes fassent un papillon avec un agenda des manifestations et événements connus. TG : demande si c'est vraiment le rôle de l'école de procéder aux distributions. AD dit que l'école fait partie des centralités. Au lieu d'une distribution dans l'agenda, on pourrait imaginer des panneaux d'affichage « vie de quartier » qui permettrait cette diffusion. La question devra être traitée lors de la prochaine législature afin de définir un modus vivendi. Un couple de parents de futurs 1P ont approché la commune de Belmont car ils n'ont pas de place et travaillent tous deux à 100%. DC indique un taux de couverture de 52%, au-dessus du cadre légal et de la moyenne vaudoise. Il y a 2x24 places en UAPE mais il y a 4 classes de 1-2P et tous les jours sont demandés par la majeure partie des parents alors qu'avant il était rare que les parents demandent tous les jours. Au final il y a 48 places pour un peu moins de 80 enfants.	Info	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	TYPE	PERSONNE EN CHARGE
NM, DC, AD, JMC, TG, SS	Tour de table – quart-parents (Partie 2/2)	Il n'y a pas de locaux pour augmenter les places, NM s'est renseignée par rapport aux mamans de jours, et au vu du positionnement des locaux il n'est pas possible de fusionner les groupes, des solutions sont étudiées pour la rentrée 2027 pour avertir les membres au plus tôt. De plus elle s'est renseignée auprès de l'AFJ. Il n'est pas possible d'accueillir plus d'enfants à cause des normes (m2, nombre de WC et de lavabos, etc.). S'il y a peu en liste d'attente, une dérogation est demandée au Canton mais dans ce cas précis il n'y a pas d'autre solution. DC précise qu'en 2030 il y aura la rénovation scolaire mais il y n'y aura plus d'aide à la pierre et des subventions en baisse. D'après Microgis, le pic de population est en 2030 à Belmont et 2035 à Pully puis il redescend un peu et stagne. NM précise qu'au 1^{er} janvier 2026 la FEJ a repris Garde et Ris, ils ont aussi constaté qu'il y avait plus de sorties garderie (et entrée en 1P) que prévu. Locaux dispos à 4min mais considérés hors de la zone scolaire et des trajets doivent être prévus selon la loi, ce qui demande plus d'équipe et de budget. A la FEJ, certains trajets sont régulés par un permis piéton. Cette année, malgré les préinscriptions, la situation n'a pas pu être anticipée et il y a eu beaucoup de « grands » en garderie car il y avait de la place mais trop d'accueils préscolaires. C'est la 1^{ère} fois à Belmont que la problématique se pose car la demande est plus importante qu'auparavant. AD ajoute que le taux de couverture théorique est en train de monter (passé de 48.8 à 49%) car les parents augmentent leur taux d'activité. DC a proposé de déplacer des élèves à Pully au lieu de Belmont pour garantir une place mais la solution a été refusée par les familles. JMC dit qu'un plan d'action jeunesse par la DJAS est nécessaire car les montants investis par la commune sont conséquents et la couverture de déficit ne pourra pas juste augmenter sans contrepartie. TG demande ne pas oublier d'investir dans la jeunesse plutôt que dans le pré et parascolaire car c'est vrai que les jeunes (adolescent.e.s) en ont besoin. SS demande quels sont les problèmes rencontrés pour les places en APEMS à Pully. NM répond qu'il y a trop de 5P à l'APEMS Jules Loth et Le Lunch, demandés par 176 enfants pour 116 places. Il y a donc 60 personnes environ qui n'ont pas de places. Un courrier sera envoyé par la FEJ avec quelles structures sont disponibles au niveau communal, transmis à SDG pour suite.	Information	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	TYPE	PERSONNE EN CHARGE
	Tour de table – quart-professionnels	SF : invitation pour les promotions, on est les bienvenu-e-s. Dire par mail à Fague quand on vient. Peut-être un courrier. 14h30 jeudi ou 9h00 le vendredi. TG relève avoir adoré la prestation des adolescent-e-s à cette occasion, qui vont de leur plein gré et avec beaucoup d'enthousiasme sur scène. SF : devra être reporté au prochain CET, abonnement noir sur blanc. Contacter la direction c'est 10.- par année. JB : Carrefour-chansons semaine prochaine, un peu plus condensé qu'habituellement. Il y a eu trop de demande de billets, dû redescendre à 2 billets par famille. Et semaine dernière au secrétariat pour venir récupérer les soldes donc semaine passée il y avait la file d'attente à 7h30 pour les billets (15 parents) et plus aucun billet à midi donc tout est complet. JB : fête des écoles 2P, joutes 5-6P aux alentours du collège des Alpes car guillemin en travaux. Rentrée : 97 classes, 1860 élèves et +220 enseignant-e.s, spécialisé.e-s et aide à l'intégration. SF : 740 élèves et 120 enseignant.e.s EA : quelles demi-journées seront accordées durant la prochaine législature, il faudra bien y penser. SF : le département demande à ce que que l'autre demi-journée acte que l'après-midi avant l'été soit congé également. BG : dit que des parents oublient que y'a ce mercredi et demandent que la communication soit refaite, JB dit que c'est déjà le cas.	Information	-
	Tour de table – quart-civils	NM : se concentre sur le parascolaire et quittera le CET. SG : a apprécié ses années aux CET et réjouit de collaborer à l'occasion avec les uns et les autres.	-	-
	Tour de table – quart politiques	AM : créé en 2026, le CET est utile et est un accès direct entre les familles (la société) et l'école. Passionnant de suivre ces séances. DC : remercie pour les 4 ans qu'il a passé au CET. JMC : œuvrer dans un but commun ? Beaucoup de mise en place depuis 2016, par exemple taux de couverture 14% en 2016, et actuellement 48%. La nouvelle législature ne sera pas tranquille car les constructions scolaires aboutiront durant ce laps de temps. Merci d'avoir pris le temps de participer à ces séances. Ne pas oublier d'inviter les 7-8P à la rentrée.	Information	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	TYPE	PERSONNE EN CHARGE
Tous	Divers	Rien à signaler.	-	-
Tous	Agenda	La séance est levée à 19h44. Le calendrier des prochaines rencontres pourra être établi dès que les parties prenantes seront identifiées. Il faudra faire un doodle pour organiser les dates du 1 ^{er} semestre.	Information	-

J.-M. Chevallaz
Le président

A. Delaloye
Chef de service